

[Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **2 (1975)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



53^e Congrès des Suisses de l'étranger

à Bâle – 28 au 31 août 1975 – Présidence Monsieur Louis Guisan, Député au Conseil des Etats – une foule d'invités et de participants – un grand nombre de séances – thème général: «Les Suisses de l'étranger, ambassadeurs de culture».

passant par le gâteau au vin romand et les «Schnetz» suisses-alémaniques. Sa conclusion: «La Suisse est un pays compartimenté, mais aussi un pays dont l'alliance entre les différentes parties est merveilleuse. Cette alliance n'aurait jamais pu devenir réalité sans l'existence d'une culture commune».

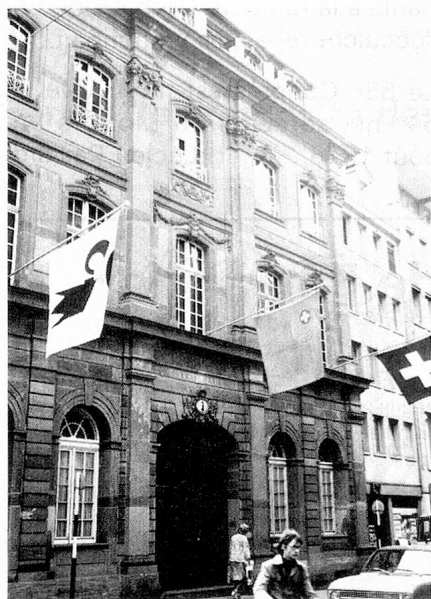
Début des hostilités de quatre jours par:

- Commission d'information des Suisses de l'étranger
- Séance de coordination de l'information (plus de 20 pays représentés).
- Séance du Bureau de la Commission des Suisses de l'étranger dans le magnifique cadre du «Hofgut Castelen» à Augst.
- Séances du Fonds de Solidarité.

Ouverture officielle du Congrès – Wildt'sches Haus – cadre magnifique – ambiance très sympathique



Lors de la séance de la Commission des Suisses de l'étranger.



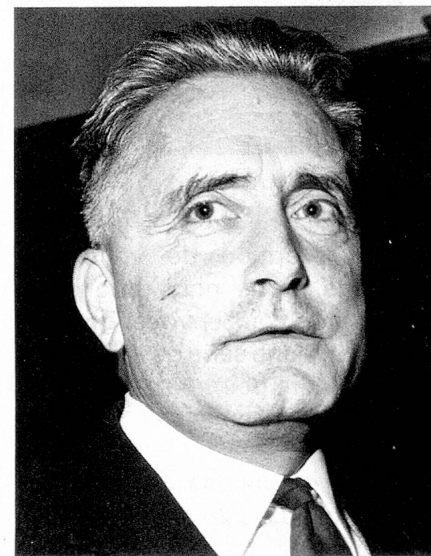
Hôtel de ville de Bâle.

Le lendemain, les membres de diverses commissions sont à nouveau au travail et parlent de droits politiques, d'assurance-maladies, d'information, d'écoles suisses à l'étranger, de droits de nationalité et règlent des problèmes administratifs, tandis que d'heureux Suisses de l'étranger découvrent des merveilles bâloises ou visitent le jardin zoologique.

que – on joue quelque peu des coudes – le Conseiller d'Etat Edmund Wyss de Bâle nous présente sa ville et nous convie à un vin d'honneur – les participants qui sont pour la première fois à un congrès ont la chance d'être reçus dans la maison patricienne «Seidenhof» par le groupe NSH de Bâle – soirée pleine de bonne humeur.

- Monsieur Spühler, ancien Conseiller fédéral, Président de Pro Helvetia, présenta les activités de cette organisation.
- Monsieur Leuba, Suisse de Paris,

Monsieur Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral.



Séance plénière

Locaux: Maison Sandoz SA

Participants: plus de 400

Décor: splendide

Exposés:

- Monsieur Guisan, Président de la Commission des Suisses de l'étranger.
- Monsieur Basler, Président Central de la NSH.
- Monsieur Ney, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger sur le thème «Existe-t-il une culture suisse?» Réponse oui, en

donna un aperçu de l'activité de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, agrémenté de dias.

– puis une Table Ronde dirigée par Monsieur Paillard, Suppléant du Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, permit de faire connaissance avec la culture suisse dans certaines parties du monde. Participants:

– Monsieur Stauffer présenta l'activité des attachés culturels suisses à l'étranger.

– Madame Frei, Anvers, donna un aperçu émouvant de la culture suisse en général et de la manière de la mettre en valeur.

– Monsieur Adam, La Châtre, ouvrit son cœur pour nous faire part de sa grande activité helvétique en France.

– Monsieur Brändle, Brisbane, Australie, nous charma, de même que

– Monsieur Giss, Tampere, Finlande.

– Monsieur Binder, Osaka, Japon, enchantait l'assemblée par la pré-



Fernando Corena. (Photos Schentz)

sentation des rapports culturels nippo-suisses.

La surprise du jour fut l'époustouflante démonstration des talents d'un chanteur tessinois de renommée mondiale, Monsieur Fernando Corena (bien sûr pas connu en Suisse, car nul n'est prophète en son pays) suivi de

– Monsieur Landolt, Paris, qui retraça le passé de quelques Suisses de l'étranger célèbres.

– Avant d'entendre le message de

Monsieur Georges-André Chevalaz, Conseiller fédéral, Chef du Département des finances et des douanes, qui rappela que la situation économique actuelle est un retour à la normale,

– Monsieur le Ministre Jaccard, bien connu des Suisses de l'étranger, fit un rapide tour d'horizon des problèmes intéressant ces derniers.

Soirée à Riehen: Il faut y avoir participé pour se rendre compte que les liens qui unissent les Suisses de l'étranger ne sont pas un vain mot. Une démonstration particulièrement appréciée fut apportée par les joueurs de fifres et tambours connus sous la dénomination de «Clique Schnooggekerzli».

Le lendemain, un culte œcuménique et une découverte des environs de Bâle conduisit les participants à la ruine de Dorneck où un succulent repas les y attendait.

Le 53^e Congrès est mort, vive le 54^e qui se tiendra à Morat à fin août 1976. Lucien Paillard



Dès réception de votre demande, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer **gratuitement** une série de huit cartes du célèbre peintre appenzellois Albert Manser.

Durée de validité de cette action jusqu'au 28.11.75.

Tous les Suisses de l'étranger

... devraient être abonnés à la revue «echo», publiée spécialement pour eux onze fois par an par le Secrétariat des Suisses de l'étranger, à Berne. L'«echo» paraît aujourd'hui sous une nouvelle forme modernisée. Il est plus actuel que jamais et vous informe dans nos trois langues officielles sur tous les sujets pouvant intéresser les Suisses de l'étranger. De plus, l'«echo» ne coûte que 23 francs suisses par an, port inclus. Faites donc un essai!

Retournez le talon ci-après au Secrétariat des Suisses de l'étranger, administration de l'«echo», case postale, CH-3000 Berne 16.

Veuillez me faire parvenir un abonnement annuel à l'«echo», moyennant la somme de 23 francs suisses.

Veuillez m'envoyer trois numéros à l'essai, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse exacte: _____

Année de naissance: _____

Vacances 1975 en Suisse pour 450 enfants suisses de l'étranger



(Photo Urs Ochsenbein)

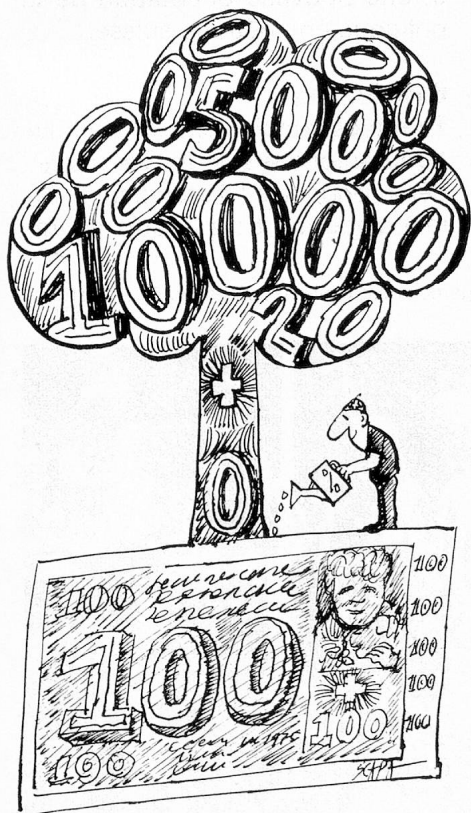
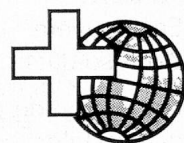
Les enfants ont été chaleureusement reçus à la gare par les familles d'accueil suisses. Ensuite suivirent cinq semaines de décou-

verte de notre patrie, dont ils ont toujours parlé dans leur pays de résidence.

La Fondation suisse pour les jeu-

nes Suisses de l'étranger poursuit un but civique avec les actions de vacances annuelles et ses appels pour placer les jeunes reçoivent toujours un écho satisfaisant. Elle contribue à développer de bonnes relations entre Suisses de l'intérieur et de l'extérieur. De telles expériences tendent à démontrer que la jeune génération suisse de l'étranger n'est pas seulement suisse sur papier. Dès le 1^{er} janvier 1976, vous pourrez obtenir des formules d'inscription et de plus amples informations auprès de votre consulat pour l'action «Vacances 76». Seuls les enfants suisses de l'étranger âgés de 7 à 14 ans peuvent y participer. Selon revenu des parents, logement dans des familles, des homes ou des colonies de vacances.

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



Etes-vous à la page ?

Savez-vous ce que donnent fr. s. 100.— de cotisation par an ?

1. Une *indemnité forfaitaire* en cas de perte de vos moyens d'existence pour des raisons politiques (guerre, troubles civils, nationalisations, etc.)

en classe de risque I	fr. s. 10 000.—
II	5 000.—
III	2 500.—

2. Remboursement de votre *épargne* en Suisse, par exemple au bout de trente ans après démission

en classe de risque I	116%
II	155%
III	175%

Mais il y a bien d'autres possibilités :

- versements annuels de fr. s. 25.— à 2000.—, ou
- dépôt unique de fr. s. 450.— à 36 000.— avec intérêts capitalisés de 2 à 3½% (exempt de l'impôt anticipé).

Demandez nos brochures et les bulletins d'inscription auprès de nos représentations diplomatiques et consulaires ou directement au *Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger*, 6, Gutenbergstrasse, CH-3011 Berne.

AVS/AI et assurance-maladies

Vos questions – nos réponses

Un salarié, devenu indépendant, demande s'il est obligé de déclarer la totalité de son revenu à l'AVS, vu que cette dernière est facultative?

Cette question doit trouver une réponse affirmative. Les personnes

assurées facultativement sont soumises, dès leur adhésion, aux mêmes règles que les assurés obligatoires. Les cotisations sont dues sur *la totalité* du revenu du travail, frais généraux professionnels déduits, qu'il soit salarié ou

indépendant. *Tous* les assurés facultatifs acquittent les cotisations sur la totalité de leur revenu au taux prévu dans l'assurance obligatoire pour les personnes ayant une activité indépendante (sous réserve du taux dégressif de la cotisation là où le revenu annuel est inférieur à 20 000 francs suisses, 7,3% pour l'AVS et 1% pour l'AI).

Événements suisses

Rétrospective

12 avril

Barbara, Karin, Daniela, Adrian et Beat, tels sont les prénoms des quintuplés mis au monde à la Maternité de Berne par une femme de Brienz. Il s'agit du deuxième événement de ce genre en Suisse.

16 avril

En Gruyère, une avalanche tue deux soldats neuchâtelois.

Un Suisse de 24 ans, pesant plus de 170 kilos, bat le record mondial de perte de poids à bicyclette, en maigrissant de 6,260 kg en une heure sur le vélodrome olympique de Mexico.

19 avril

Dans le cadre de la 59^e Foire suisse d'échantillons, la 5^e Expo-

sition internationale des inventeurs décerne son premier prix aux deux inventeurs suisses d'un système permettant uniquement aux sourds et à ceux qui sont sourds et aveugles d'utiliser le téléphone.

24 avril

Le Ministère français de la santé remet à Paris le Prix Galien, décerné chaque année depuis 1970 en France à un médicament qui représente un progrès médical important et se distingue par une efficacité thérapeutique particulière, à deux médicaments produits par Roche, à Bâle, pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Dans le Jura, à Moutier, un affrontement de près de six heures entre forces de l'ordre et auto-

mistes blesse une soixantaine de personnes et provoque pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts.

1^{er} mai

Dans une lettre ouverte au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, 305 membres de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich réclament l'arrêt immédiat de la construction des centrales nucléaires en Suisse et une nouvelle orientation de la politique énergétique suisse.

6 mai

Tirant les conclusions de la situation conjoncturelle, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'adopter trois arrêtés conte-

Michel Moos, le nouveau champion, accompagné de Roland Collombin (Photo Pascal Thurre).



La tradition à la Landsgemeinde d'Obwald est respectée (Keystone).

